

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Haute-Normandie

**Décision n° 10679 du 29 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Haute-Normandie**

NOR : INTJ1518704S

Le commandant de la région de gendarmerie de Haute-Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 18025 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424023S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2015:

Davesnes, Didier Nigend : 157 136 Numéro de livret de solde : 8 014 434

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} août 2015:

Harre, Emmanuel Nigend : 196 306 Numéro de livret de solde : 8 048 314

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2015:

Laumier, Karine Nigend : 216 914 Numéro de livret de solde : 8 070 228

Canu, Jonathan Nigend : 195 923 Numéro de livret de solde : 8 056 498

Article 4

La décision n° 8954 du 2 juillet 2015 (NOR : INTJ1512165S) est retirée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 juillet 2015.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Haute-Normandie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,*
B. GOUDALLIER